



VENDREDI 12 FEVRIER 2016.
SAINT JUNIEN (87) Salle des Congrès
Réunion de la Commission Technique et
de la Commission Grandes Epreuves.

Membres présents : Jean Michel GRIGNON, Jean Claude POINSIGNON , Jean Luc QUERNEC, Frédéric LINARD, Thierry THEAUDIN, Patrice FASQUEL, Jean Pierre DUBOIS, Daniel DEPALLE, Jacques GOUPIL, Edmonde VILAIN

Membre excusé : Daniel LAPIERRE pour la matinée. Edmonde VILAIN pour l'après midi (Vérification comptes FFPSC)

Membre absent : Patrick SOLBES

Jean Michel GRIGNON ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

Beaucoup de points à étudier mais nous disposons d'un temps suffisant pour les traiter .

Inquiétude : je n'ai que 5 palmarès pour les U14, 4 de réellement valables. C'est inquiétant et il faudra lancer un appel aux Présidents de CR. Il y avait pourtant certains jeunes tout à fait intéressants sur le championnat 2015 mais certains ont changé de catégorie.

Championnats Jeunes → Jean Claude POINSIGNON : il faut régler le problème de cette épreuve européenne qui se déroulera en Pologne où la FPNP doit participer. Les Unions Régionales sollicitent les Fédérations Départementales pour désigner 1 ou 2 jeunes de 15/18 ans pour participer à un rassemblement socio-culturel sur 4 jours où la pêche ne représente qu'une infime partie (environ 3, 4 heures) Si un de nos jeunes est retenu pour cette manifestation et si la date coïncide avec un championnat, il devra choisir.

Avec le changement d'âge, il y a également un impact non négligeable sur l'organisation des championnats. Avec 140 jeunes en plus, l'ancienne évaluation ne tient plus.

La nouvelle projection donne un nombre de qualifiés pour la 1^{ère} division de 39 pour les U15, 36 pour les U20 et 30 pour les U25. Incertitude pour cette dernière catégorie dont certains pêcheurs préféreront peut être participer aux championnats seniors.

Rappel : tous les jeunes peuvent s'inscrire pour le championnat 2^{ème} division avant le 30 avril au lieu du 31 mars. La qualification pour la 1^{ère} division se fera au prorata du nombre de participants sur chacune des zones.

Les champions du Monde par équipe (U14 et U23) sont qualifiés d'office pour la 1^{ère} division.

Vétérans → Jean Luc QUERNEC : pour les vétérans, avec l'arrivée des 56/60 ans le nombre de licenciés explose et représente pratiquement la moitié de nos licenciés majeurs.

Avec ce nombre il faudra trouver une solution pour organiser les championnats surtout pour les régionaux où ça se complique avec l'impact de la réforme territoriale.

La où il y a regroupement de 2 ou 3 régions, la situation est ingérable. Il est impensable d'organiser des régionaux dans le périmètre intégral de la Région. Exemple pour Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes, plus de 250 vétérans. Même avec une participation de 50% c'est impossible. Il faudra passer par le filtre départemental.

Pour 2016, c'est lancé. Tous les championnats se dérouleront sur l'année. Pour cette région ALPC, il y a un nombre de qualifiés global puis, pour chaque ancienne région, qualifiés au prorata du nombre de licences.

Pour 2017, il faudra prévoir en fin de saison l'organisation des championnats régionaux (voir départementaux) qualificatifs pour la 3^{ème} division.

Il faut également revoir les catégories d'âges pour la Coupe. Plusieurs propositions : 56/60, 61/70 et + de 71. Autre possibilité, garder les anciennes catégories 61/70, 71/75 et + de 75 et rajouter une catégorie 56/60.

Autre possibilité, équilibrer à 56/65, 66/75 et + de 75. Le Comité Directeur tranchera.

Plombée → Frédéric LINARD : 2 pêcheurs étrangers sont qualifiables pour la 3^{ème} division. Un en Limousin et un en PACA. Respecter le règlement, pas de pêcheurs étranger sur un championnat national. Sur un championnat par équipe, un étranger est admis dans l'équipe.

3^{ème} division en 2 manches : 3 secteurs ou 2 secteurs ? 2 manches de 5 h sur 2 jours, 2 secteurs.

→ **Thierry THEAUDIN :** pour le week-end de l'Ascension, ordre des épreuves ? Il faut tenir compte des gens qui ne feront pas le pont. La Coupe étant l'épreuve phare, il faut donner la possibilité à un maximum de participer : championnat par équipe le jeudi et le vendredi et la Coupe le samedi et le dimanche.

→ **Jean Luc Quer nec :** inscriptions uniquement par courrier, un seul règlement global par CR. Pour la Coupe 10 € et par équipes 25 €.

Féminines → Jean Luc QUERNEC : pour 2016, on ne revient pas sur la décision du dernier Comité Directeur : 3 manches de 3 h sur 3 jours.

Toutes les filles ayant participé au championnat 2015 (26) sont prioritaires pour 2016, championnat à 30. Le complément sera effectué par des qualifications sur la Coupe. Maintien de 40% des participantes.

Pour 2017, un document sondage sera remis à la Coupe de France. Le document est présenté par Jean Pierre DUBOIS. Des modifications sont apportées. Le document sera proposé au Comité Directeur pour validation et distribué aux filles sur la Coupe. Ce document sera également sur le site. Seules les féminines pourront répondre. En fonction des réponses, les modalités du championnat 2017 seront déterminées.

Saint Quentin → Jean Michel GRIGNON : l'accueil de la Commission Technique a été formidable et la visite des parcours très bien organisée. Le parcours du Quai Gayant est un très beau secteur (gazon, plein centre ville) Pour le second secteur, Jean Bouin, des travaux seront nécessaires sur 750 mètres environ. La pose de palplanches est recommandée. La municipalité est très motivée et l'engagement de réaliser les travaux a été pris. Un dossier complet sera élaboré et envoyé à VNF qui pourrait être le seul obstacle. Mais avec l'ancien maire Président de Région, Xavier BERTRAND, tout devrait bien se passer.

Demande sera faite au Comité Directeur de valider la candidature de Saint Quentin.

Labellisation des parcours championnats → Jean Michel GRIGNON : l'objectif est de répertorier les parcours qui peuvent accueillir nos championnats en respectant un cahier des charges précis. Il faut améliorer notre charte des championnats et établir un document « Labellisation » pour les championnats pêche mixte, moulinet, plombée, handicapés, jeunes et grandes épreuves.

Daniel a recensé les parcours utilisés depuis 5 ans. On se servira de cette étude pour établir une ébauche du dossier que nous transmettrons aux CR et CD pour compléments à apporter. On peut envisager une répartition par région des différents parcours et la commission technique pourra éventuellement procéder à la visite de certains sites susceptibles de recevoir les championnats 1^{ère} et 2^{ème} division.

Licences → Jean Luc QUERNEC : pour l'instant pas de fichier unique FFPS. Le fichier de base FPSC a été modifié. 1 seul fichier licenciés, le fichier clubs ne change pas.

Pour les corpos, avec la suppression des doubles licences, plusieurs éventualités essayées. Finalement, le plus simple a été de considérer les corpos comme épreuves et plus comme des licenciés.

Les clubs régleront la cotisation et je transmettrai le fichier à Daniel qui gèrera pour le contrôle des appartenances aux clubs et des pêcheurs extérieurs de chaque équipe.

Le fichier sera détaillé à l'AG.

Restructuration des CR → Jacques GOUPIL : passage de 21 à 12 CR (pas de structure en Corse)

Echange sur les différents problèmes qui vont se poser.

Le plus simple, préconisé par le Ministère, fusion par avenants.

Exemple : CR Nord Pas de Calais/Picardie : avenants aux statuts → réunion des 2 CR → le CR Picardie devient le CR Nord Pas de Calais/Picardie → dissolution du CR Picardie.

Ces fusions doivent être effectives le plus rapidement possible, fin avril au plus tard.

→ Jean Michel GRIGNON : des réunions vont être obligatoires pour organiser ces fusions. Je prends le cas de notre région Aquitaine/Limousin/Poitou Charentes. Pour se déplacer du Sud de l'Aquitaine au Nord de Poitou Charentes ça représente quelques kilomètres. Qui va supporter les frais occasionnés par les déplacements pour organiser les réunions nécessaires ? Par équité avec les régions qui ne vont pas avoir ce problème de déplacement, les CR ayant à fusionner ne doivent pas supporter les frais engagés.

→ Jacques GOUPIL : je ne suis pas opposé à une indemnisation des CR qui seront concernés. Une ligne budgétaire peut être prévue.

Articulation des Championnats → Jean Claude POINSIGNON : dans les CR qui vont se regrouper, il ne sera pas envisageable de disputer des championnats régionaux couvrant l'ensemble du territoire. Il y aura la possibilité de disputer de 2 ou 3 groupes qui pourront être, par exemple, des promotions régionales.

Le nombre de qualifiés sera déterminé pour l'ensemble de la région puis il y aura répartition au niveau des promotions régionales (ou groupes A, B, C) au prorata des licences.

A l'avenir, un championnat régional ne sera peut être plus obligatoire dans certaines régions où la zone de 3^{ème} division correspondra aux limites de la région.

Bouclage des championnats 3^{ème} division mixte et moulinet : les qualifiés pour ces championnats seront arrêtés le 31 mars 2016 afin de tenir compte des mutations éventuelles. A cette date tous les pêcheurs seront placés dans leur zone. Dans la 1^{ère} quinzaine d'avril la liste par zone sera communiquée avec les qualifiés supplémentaires pour arriver à des multiples de 3.

Résultats des championnats : toujours trop d'erreurs malgré une amélioration dans la transmission des résultats mais il faut respecter le délai d'envoi, dans les 48 heures si possible.

Programmes : des améliorations mais le travail de vérification est important.

Reprise de la réunion.

Règlement sportif → Jean Luc QUERNEC : la présence de coachs (ou de personnes) dans les rings est une exception qui est devenue une habitude, particulièrement chez les seniors alors que c'est interdit chez les jeunes. Il sera proposé au Comité Directeur : sauf exception (configuration des rives) aucune personne ne devra figurer dans les rings et ce, pour tous les championnats.

Les rings doivent être imposés pour les championnats de 2^{ème} et 1^{ère} division. Pour les autres championnats, une ligne matérialisée derrière les pêcheurs est un minimum.

Le point sur le calendrier → Jean Claude POINSIGNON : propositions pour les championnats non attribués. A compléter en fonction des informations données.

Pêche mixte.

3^{ème} mixte A : Rieux (56) Les Buttes Rouges. Organisation CD 35.

3^{ème} J : Montrevel (01) à confirmer.

2^{ème} ABC : Libourne Les Daguets.

2^{ème} DEF : Canal d'Aire à La Bassée.

2^{ème} GHI : pas de candidature.

Pêche au moulinet.

3^{ème} A : Lac des Jaunay

3^{ème} D, F, H, I à confirmer.

3^{ème} E : Martot (27)

2^{ème} ABC et DEF : pas de candidature.

2^{ème} GHI : Istres (13) à confirmer pour les dates.

Jeunes et Féminines : complet.

Vétérans :

3^{ème} A : Bourg Blanc (56) Date changée : les 23 et 24 mai.

3^{ème} C, F, H, I : lieux à confirmer.

2^{ème} ABC, DEF, GHI : pas de candidatures.

Handicapés : complet.

Plombée :

3^{ème} T : Vernon (27)

2^{ème} TU : Compiègne (60)

2^{ème} RS et VW : à confirmer.

Carpes :

Qualificatif E : Saint Hellier (76)

2^{ème} BCIJ : Montrevel (01)

Capitaines U23 et Vétérans → Jean Michel GRIGNON : le Comité Directeur ayant décidé de se séparer de Didier GUESSARD et de Patrick SOLBES, capitaines des U23 et des Vétérans, les délégués de ces 2 équipes avaient été mandatés par le Comité Directeur de janvier 2015 de rechercher des capitaines.

Pour les vétérans Paul Louis LAFONT est proposé par Daniel DEPALLE.

Pour les U23, Gilles CAUDIN est proposé par Jean Luc QUERNEC.

A valider par le Comité Directeur.

Questions diverses → Jean Michel GRIGNON : il est anormal qu'un membre du Comité Directeur soit capitaine d'une équipe nationale.

Il serait nécessaire de revoir le système de désignation des Délégués et Capitaines des équipes.

Le Comité Directeur propose les délégués qui devront être membres de celui-ci.

Les délégués proposent les capitaines d'équipes qui devront être hors Comité Directeur.

Autre point, un capitaine d'équipe ne pourra en aucun cas être impliqué dans une autre équipe (capitaine adjoint, staff) Jean Michel précise qu'avec cette proposition il se pénalise étant lui même (capitaine des U14 et membre du Comité Directeur) mais ce système aura le mérite d'être clair.

Mise au point sur les U23 : le Comité Directeur est souverain dans la désignation des capitaines ainsi que sur la décision de mettre fin à l'activité et ce, sans avoir à se justifier.

Concernant Didier GUESSARD, celui-ci à demander à être entendu par la commission d'appel. Par politesse, il sera entendu demain par la commission.

Par contre, en l'absence d'Olivier AFFILE et de Marcel DETHOREY, il est nécessaire de désigner un membre du Comité Directeur. A voir demain.

Dotations ffpsc pour l'organisation des championnats : trop souvent on voit des coupes un peu limites pour des championnats nationaux. Comprenant bien que les frais d'organisation ne concernent pas que les coupes, un rappel est peut être nécessaire auprès des Présidents de CR.

Le site FFPS : il n'y a rien de tranché mais il faudra voir avec Michel DUPUIS. Les résultats de CR et CD ne sont peut être pas nécessaires, ces organismes ayant maintenant, pour la plupart, leur propre site. Des liens sont suffisants.

Pour le site FFPS, tout est à construire. Un site est incontournable mais il devra être alimenté régulièrement. Un site non suivi n'a aucun intérêt.

Tant que le site FFPS n'est pas actif, celui de la FFPS doit rester activé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15.

Le Secrétaire Général



Daniel DEPALLE